

Autorisation de paiement par virement automatique Établissements du réseau de la santé du Québec

Veuillez lire attentivement les renseignements fournis au verso.

(Demande)										
Veuillez cocher la case correspondant au type de rémunération pou	ır lequel vc	us souhaite	er adhérer a	au virement	automa	tique :				
Rémunération des médecins résidents										
Rémunération pour les services rendus à des résidents des aut	res provinc	es ou territ	oires (entei	ntes interpro	ovinciale	s en ass	uranc	e sai	nté)	
(Identification)										
Nom de l'établissement					Numéro attribué par la RAMQ					
Adresse					-					
Code postal										
				ll .	Numéro	Numéro de téléphone				
									_	
(Autorisation)										
Par la présente, j'autorise la Régie de l'assurance maladie du Québec		déposer da	ns le comp	te indiqué ci	-après la	somme	aui re	nrése		
le paiement des services fournis, déduction faite des prélèvements ne	écessaires,	le tout selo	n les règles	énoncées a	au verso		quiro	prooc	,,,,,	
Prénom et nom des signataires autorisés (en lettres majuscules)				Signature			e N	Mois	Jour	
						1 1	. 1	, 1	1	
								1		
Spécimen de chèque									—	
Veuillez joindre au formulaire un chèque lié au compte compte et l'identité de son ou de ses titulaires (nom s								du		
									_	
Section réservée	à l'institu	ıtion finaı	ncière							
Nom légal de la personne détentrice du compte		o de transit	Numéro	Numéro de	compte					
			d'institution							
Signataires autorisés	Nom	dresse et co	ode postal d	e l'institution	financiò					
Prénom et nom de la ou des personnes qui représentent l'établissement (mentionnés plus haut)	t de l'institut			IIIanciei	Е					
(mentionnes plus naut)										
Signature de la personne représentant l'institution financière	Numéi	Numéro de téléphone				Date				
			1		Anr	née	Mois	; J	Jour	

RÈGLES RÉGISSANT LE VIREMENT AUTOMATIQUE

Le virement automatique dans un compte enregistré dans une institution financière a la même valeur qu'un chèque en matière de paiement des biens et des services qui nous sont facturés. Pour recevoir le paiement par virement automatique, vous devez remplir le formulaire, y joindre un spécimen de chèque et nous envoyer le tout.

Compte de l'établissement

Compte enregistré au nom légal du détenteur du compte, dont la gestion est déléguée à une ou plusieurs personnes désignées par le conseil d'administration de l'établissement.

AUTORISATION —

Cette section doit obligatoirement être remplie et signée par le ou les représentants désignés par le conseil d'administration de l'établissement (signataires autorisés).

- AUTRES RENSEIGNEMENTS -

L'état de compte indiquera le détail des paiements, des prélèvements, des remboursements et des retenues, s'il y a lieu, ainsi que les demandes de paiement traitées. Il indiquera également le montant net du virement automatique, dont le numéro figurera dans la case « numéro du chèque/virement », suivi de la lettre « V ». Cette lettre signifie qu'il s'agit d'un virement automatique.

Modification des renseignements relatifs au virement automatique

Vous devez remplir un nouveau formulaire pour nous informer de toute modification relative aux renseignements inscrits dans la section réservée à l'institution financière.

Annulation du virement automatique

Vous pouvez annuler en tout temps le paiement par virement automatique en écrivant à l'adresse ci-dessous.

Transmission du formulaire

Veuillez nous transmettre ce formulaire par télécopieur au 418 646-8110 ou par la poste :

Régie de l'assurance maladie du Québec

C. P. 6600, succ. Terminus Québec (Québec) G1K 7T3

Prévoyez un délai raisonnable le temps que nous traitions votre demande de modification ou d'annulation.